

ARRÊTÉ 2022.07.802A**PORTANT MODIFICATION DE LA NOMINATION DES MANDATAIRES SUPPLÉANTS
A LA RÉGIE DE RECETTES DES ARTS PLASTIQUES DE LA VILLE DE MONTÉLIMAR**

Le Maire de la ville de Montélimar,

Vu l'arrêté 2009.06.462 portant création de la régie de recettes des Arts Plastiques,

Vu l'arrêté 2009.07.507 portant modification de la création de la régie de recettes des Arts Plastiques,

Vu l'arrêté 2011.06.658 portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu l'arrêté 2013.02.112A portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu l'arrêté 2013.04.296A portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu la décision 2014.05.35D portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu la décision 2015.02.13D, portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu l'arrêté 2009.06.463 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant à la régie de recettes des Arts Plastiques,

Vu l'arrêté 2012.02.176 portant modification de la nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant,

Vu l'arrêté 2012.08.678A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et de mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2013.01.61A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et de mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2014.02.192A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et de mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2015.02.144A, portant modification de la nomination du régisseur titulaire et de mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2017.04.415A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et de mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2018.05.490A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2019.03.275A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2020.11.1043A portant nomination de mandataire,

Vu l'arrêté 2020.12.1153A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 18 juillet 2022,

Vu l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 18 juillet 2022,

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 18 juillet 2022.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont nommés mandataires de la régie de recettes des Arts Plastiques auprès de la direction Culturelle :

- Madame Caroline SEVERIN
- Madame Nathalie BOUGARON
- Madame Nabila AYOUAZ
- Madame Pascale BILLARD
- Madame Candice ARNAUD
- Monsieur Olivier REYNAUD
- Madame Audrey BLASZCYK
- Madame Elisa TORLET

Pour le compte et sous la responsabilité du régisseur titulaire, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 :

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie des arts plastiques, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal ;

Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie ;

ARTICLE 3 :

Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 21 avril 2006.

Fait à Montélimar le 18 juillet 2022.

Visa de Monsieur Le Maire
de Montélimar

Visa du Comptable Public Assignataire

Pascal GARDON
Inspecteur des Finances Publiques

SGC PIERRELATTE
2 BD FREDERIC MISTRAL
BP 140 26702 PIERRELATTE
Tél : 04.75.97.20.20



Madame Virginie SEVERAC

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Monsieur Hervé SERRET

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Madame Caroline SEVERIN

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Madame Natalie BOUGARON

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Madame Nabila AYOUAZ

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

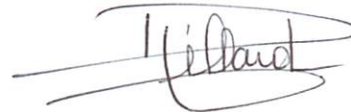
"Vu pour acceptation"



Madame Pascale BILLARD

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

"Vu pour acceptation"



Madame Candice ARNAUD

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Monsieur Olivier REYNAUD

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Madame Audrey BLASZCZYK

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Madame Elisa TORLET

(Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation

